

**GUIDE DE L'EXPOSANT
DU MARCHÉ DE NOËL DE L'ANGE-GARDIEN**



Le Marché de Noël de L'Ange-Gardien est une nouvelle tradition instaurée à L'Ange-Gardien, souhaitant ainsi regrouper des artisans, artistes et producteurs de la région sous un même toit l'instant d'une fin de semaine. L'événement se tiendra du **22 au 24 novembre 2019, à la Mairie de L'Ange-Gardien, 1177, route 315**, ce qui permettra aux exposants de profiter d'une belle accessibilité et visibilité auprès des visiteurs.

Ce guide est conçu pour informer les artisans, artistes et producteurs souhaitant occuper un point de vente lors de cette première édition, des règlements en vigueur et de la marche à suivre pour soumettre une candidature.

Dates à retenir

- Le formulaire dûment rempli, accompagné du chèque, doivent être reçus au plus tard le 20 septembre 2019.
- Les exposants retenus seront contactés au plus tard le 27 septembre 2019.
- L'encaissement du chèque se fera le 27 septembre 2019, ce qui garantira votre place lors de l'événement. Le remboursement n'est pas possible. Les candidats qui n'auront pas été sélectionnés se verront retourner leur chèque.

Critères de sélection

- La qualité et la diversité des produits constituent un critère essentiel pour la sélection.
- Une priorité sera accordée aux producteurs locaux.
- Les produits doivent être confectionnés à la main et de façon artisanale.
- Afin d'offrir une variété d'exposants, nous privilégions une seule catégorie de produits par kiosque. Il est possible que nous vous demandions de retirer certains articles s'éloignant de votre thématique principale.
- Pour aider les organisateurs du Marché à évaluer le plus justement possible les demandes d'exposition, nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir des photos des produits proposés.

Frais de participation

Des frais de 100 \$ par emplacement, pour toute la durée de l'événement sont applicables.

Don

Un tirage au sort sera organisé durant l'événement auprès des visiteurs, leur offrant la possibilité de remporter un cadeau offert par les exposants présents. Le tirage aura lieu à la fin de l'événement parmi toutes les participations reçues. Si cela vous intéresse, vous êtes invité **à fournir aux organisateurs un cadeau à faire tirer.**

Horaire de l'événement

Tous les exposants participant au Marché de Noël s'engagent à être présents pour toute la durée de l'événement.

- Montage des kiosques : vendredi 22 novembre de 11 h à 14 h
- Le Marché ouvrira ses portes au public :
 - Le vendredi 22 novembre, de 15 h à 19 h
 - Le samedi 23 novembre, de 10 h à 19 h
 - Le dimanche 24 novembre, de 10 h à 16 h
- Démontage des kiosques : dimanche 24 novembre, au plus tard à 18 h.

Emplacement et matériel fourni

- Un espace de 10 pieds de largeur par 4 pieds de profondeur est alloué. Vous pourrez installer vos présentoirs et produits selon vos désirs, tout en prenant soin de ne pas empiéter dans le corridor ou sur les kiosques voisins. Veuillez noter qu'il est strictement interdit d'afficher ou d'accrocher quoi que ce soit sur les murs.
- Nous fournissons une table de 8' et deux chaises par emplacement mais il est de votre responsabilité d'apporter vos nappes, rallonges électriques, présentoirs et tout autre accessoire propre à votre thème. **N'hésitez pas à créer un décor du temps des fêtes.**
- Si vous avez besoin d'une prise électrique, il est **IMPORTANT D'EN FAIRE LA DEMANDE.**
- Vous recevrez le plan d'emplacements quelques jours avant l'événement.

Promotion de l'événement

La Municipalité de L'Ange-Gardien fera la promotion du Marché de Noël sur ses différentes plateformes (site Internet, Facebook, Twitter, bulletin d'information aux citoyens). De la publicité sera également faite dans les journaux afin de rejoindre le plus grand nombre de visiteurs.

*Pour obtenir de plus amples informations,
veuillez communiquer avec Mme Cindy Fullwood
par courriel à l'adresse cfullwood@municipalitedelangegardien.com
ou par téléphone en composant le 819 986-7470, poste 223.*



MARCHÉ DE NOËL 2019 FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Entreprise :	
Nom du responsable :	
Adresse complète :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	
Site internet :	
Description des produits : <i>Joindre des photos</i>	
Besoin d'électricité?	OUI _____ NON _____
Avez-vous un numéro de MAPAQ (pour exposants qui vendent de la nourriture)?	OUI _____ NON _____

Si ma candidature est retenue, je m'engage à être présent au Marché de Noël qui se tiendra du 22 au 24 novembre 2019 et à établir un kiosque qui offrira les produits mentionnés ci-dessus. Mon kiosque sera prêt au plus tard à 14 h, le 22 novembre 2019.

Je m'engage à déboursier 100 \$ pour la réservation de mon emplacement, le chèque doit être émis au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien. Si je ne me présente pas au Salon ou si je me désiste après le 27 septembre 2019, cette somme ne me sera pas remboursée.

Signature

Date

Veuillez acheminer votre formulaire de candidature par courriel au cfullwood@municipalitedelangegardien.com ou par la poste à l'adresse suivante :
Marché de Noël
Municipalité de L'Ange-Gardien
L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0L4

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Cindy Fullwood par courriel à l'adresse cfullwood@municipalitedelangegardien.com ou par téléphone en composant le 819 986-7470, poste 223.